

D. RENOULT ET M. SIMONIN

La grève de Douarnenez

Ses enseignements
Son histoire



1925

LIBRAIRIE DE L'HUMANITÉ
120, RUE LAFAYETTE, PARIS

RENOULT Daniel, Etienne

Né le 18 décembre 1880 à Paris (Ve arr.) ; mort le 17 juillet 1958 à Montreuil-sous-Bois (Seine). Correcteur d'imprimerie et journaliste. Un des fondateurs du parti communiste français, membre de son comité directeur (1920-1922). Maire adjoint de Montreuil-sous-Bois de 1935 à 1940 puis maire de 1945 à 1958 ; conseiller général de la Seine.

Daniel Renoult fit, en 1896, alors qu'il était jeune collégien, ses premières armes en défendant le capitaine Dreyfus. Jeune bachelier, il vint poursuivre ses études à Paris.

La police le signale pour la première fois le 16 septembre 1904 : il avait été interpellé au petit matin « chantant à tue-tête La Carmagnole » rue du Faubourg-Montmartre. Jean Jaurès l'appela à la rédaction de l'humanité où il tint la rubrique parlementaire. Il y collabora jusqu'à la fin de sa vie comme spécialiste des questions balkaniques et se limita à ce rôle. Le 21 juillet 1944, il fut délivré de la citadelle de Sisteron par les francs-tireurs et partisans (F.T.P.) et il rejoignit leurs rangs. A la libération, le comité local de libération et la préfecture le nommèrent maire de Montreuil et conseiller général du canton. Il fut confirmé dans ces deux fonctions, qu'il conserva jusqu'à sa mort, par les élections de 1945-1947 et 1953.

SIMONIN Maurice

Né le 7 octobre 1895 à La Charité-sur-Loire (Nièvre), mort le 5 juin 1964 à Pontault-Combault (Seine-et-Marne). Pâtissier ; secrétaire de la fédération C.G.T.U. de l'alimentation, membre du comité central du parti communiste, conseiller municipal des Lilas (Seine), conseiller général de Pantin.

Fils d'un négociant, Maurice Simonin passa trois ans au front pendant la première guerre mondiale puis fut réformé. En 1919, il adhéra au parti socialiste dans la Nièvre, et, quelques mois plus tard, étant venu se fixer dans la région parisienne, au syndicat des ouvriers biscuitiers de la Seine. Il rallia les rangs du parti communiste après le congrès de Tours et prit la tête du secrétariat de la section de Nogent-sur-Marne (Seine).

En 1922-1923, Maurice Simonin fut élu secrétaire du syndicat C.G.T.U. des biscuitiers de la Seine et, en 1924, la fédération de l'alimentation en fit son délégué à la propagande. En 1925, à l'issue du XIIe congrès de la fédération, il devint secrétaire national. Il allait occuper cette fonction jusqu'en 1935 et faire partie, dès 1927 du secrétariat du comité international des travailleurs de l'alimentation. En 1938, il fut élu à la commission administrative de la C.G.T.

La grève de Douarnenez

Ses enseignements – son histoire



DOUARNENEZ - Le port et la flotille sardinière

La presse ouvrière a rendu compte au jour le jour de la lutte, émouvante d'abord, puis passionnante, enfin tragique et une victoire, telle qu'on en voit rarement, hélas ! dans les conflits entre le capital et le travail. Mais il importe de réunir ces récits et ces réflexions, d'en faire un tout qui permette au militant d'aujourd'hui et de demain de connaître ce que fut, dans son mouvement vivant et dans son intérêt politique et social, la grève de Douarnenez.

C'est pour atteindre ce but que le parti communiste a décidé de consacrer deux brochures à cette grève, dont il importe que l'histoire ne soit pas perdue.

Notre camarade Lucie Colliard, qui jusqu'au bout soutint de la vaillance les travailleurs en lutte, a écrit la première, spécialement destinée aux femmes. Elle

contient, sous une forme brève, mais très vive et très attachante, la relation de la grève.

La grève de Douarnenez fut donc bien une revendication née de la misère ; imposée par les besoins économiques les plus élémentaires. Les patrons, les réactionnaires qui, lorsqu'elle éclata, crièrent à la machination révolutionnaire et dénoncèrent l'opération politique du maire communiste Le Flanchec, ont menti avec impudence. Ce fut une grève exclusivement économique, une grève de femmes. Beaucoup parmi celles-ci, attachées aux vieux usages du catholicisme, continuèrent, avouons-le, d'aller à la messe, tout en suivant les réunions syndicales et en participant aux manifestations dans la rue.

Les grandes leçons du conflit

Lorsque la grève de Douarnenez commença de briser le cercle d'indifférence et de s'imposer à l'opinion publique, on se récria :

- Comment est-il possible, disait-on, que, dans cette période de vie chère, il y ait encore des salaires aussi bas ? Est-il croyable que des femmes gagnent encore seize et quatorze sous de l'heure ? »

Et voilà la première caractéristique de la grève de Douarnenez : c'est le mouvement pour le relèvement des salaires les plus bas. Parmi les diverses catégories prolétariennes, voilà les parias de la dernière caste qui s'éveillent et réclament le droit à la vie.

Ces travailleurs bretons, simples manœuvres qui, pour un motif quelconque, n'avaient pu exercer le métier de marin, femmes et filles de ces familles nombreuses où tous, jeunes et vieux, doivent travailler pour qu'il y ait à la table commune un morceau de pain sec pour chacun, c'était pour l'exploiteur capitaliste, le troupeau sans défense où chaque individu se contentait, selon le mot du poète, d'être l'agneau sans cri qui donne sa toison !

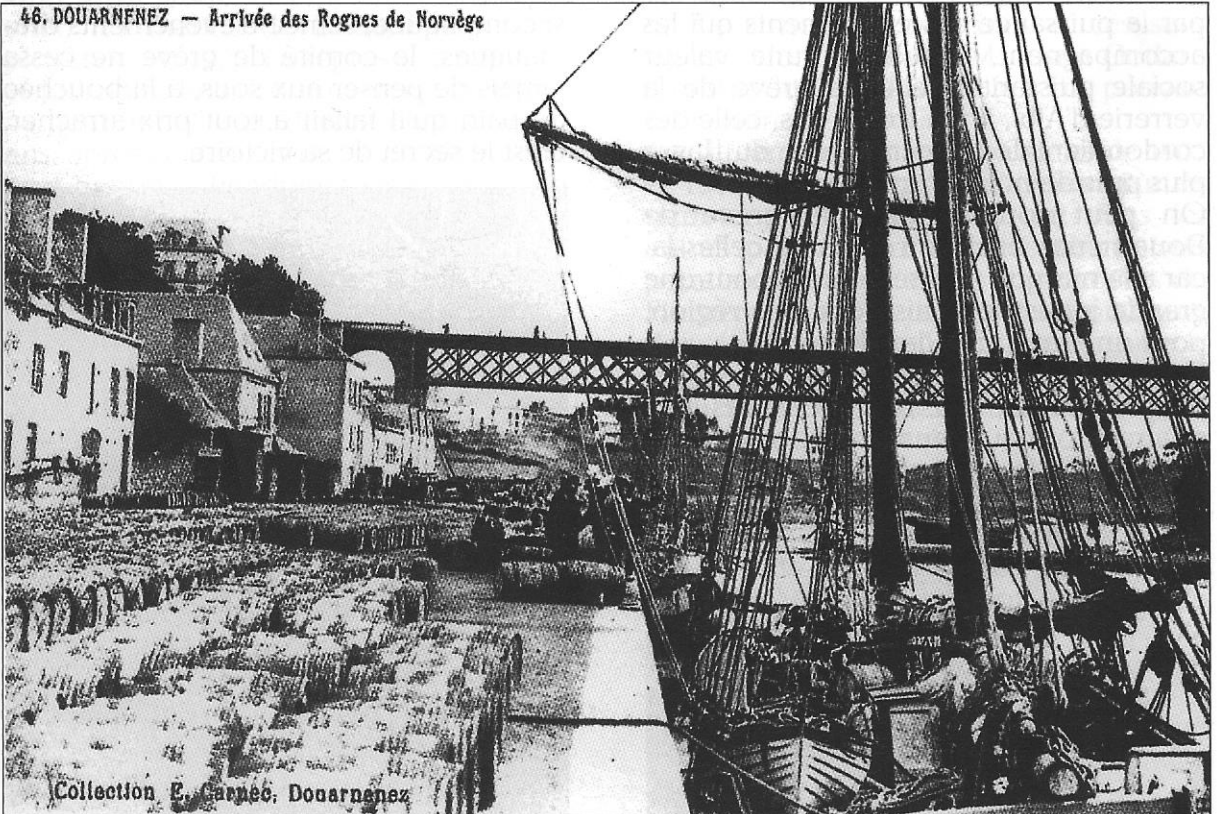
La grève de Douarnenez fut donc la grève des travailleurs les plus mal payés de France, un effort des attardés, des traînants du mouvement ouvrier pour rattraper sur la dure route ceux qui, depuis longtemps, avaient atteint d'autres étapes.

Et voilà ce qui explique l'extraordinaire force de rayonnement de ce mouvement, l'enthousiasme qu'il suscita dans tout le prolétariat, son emprise rapide sur l'opinion publique : « Ils sont vraiment trop malheureux, dit l'homme dans la rue dès qu'il connut les chiffres des salaires. Ils ont raison de réclamer ! ».

Lorsque, le 21 novembre, les ouvrières de l'usine Carnaud quittèrent le travail, se répandant dans les rues où leurs coiffes, tantôt réunies et tantôt dispersées, simulaient des vols effarés de mouettes, quel appui pouvaient-elles trouver, les malheureuses ?

Pas de syndicat et naturellement pas de maison du peuple. Aucune salle dont le propriétaire aurait consenti à donner l'hospitalité aux révoltés.

46. DOUARNENEZ — Arrivée des Rognes de Norvège



Mais il y avait la mairie, conquise bien pacifiquement par les marins, à coups de bulletins de vote. La grève s'y installa. Elle y fut chez elle, du premier jour au dernier, une municipalité qui mit toutes ses ressources à la disposition des travailleurs en lutte.

Salles de la mairie, services et locaux municipaux, on utilisa tout pour la grève. Les vastes halles, chaque jour, réunirent les meetings. Les cantines populaires s'organisèrent par l'effort commun du comité de grève et de la municipalité.

Toute grève marque un moment dans le long effort de libération du prolétariat.

Mais il en est dont l'importance ne dépasse pas les limites d'une corporation, d'un métier, parfois d'une entreprise. Il en est d'autres qui, pour des raisons souvent difficiles à saisir, par le jeu de ce qu'on a appelé les forces impondérables, ou

par la puissance des événements qui les accompagnent, acquièrent une valeur sociale puissante. Telles la grève de la verrerie d'Albi, il y a trente ans, celle des cordonniers de Fougères, celle du Havre plus près de nous.

On peut soutenir que la grève de Douarnenez égale ou dépasse celles-là, car elle marque non seulement pour une grande industrie, mais pour une région, pour une race, une date historique.

Douarnenez, première levée du vieux peuple breton, qui réclame accès aux salaires normaux, aux conditions de vie moderne, à la civilisation ! Voilà ce qu'il fallait comprendre et ce qui a été compris.

Aussi la C.G.T.U., parlant net et haut, a-t-elle déclaré tout de suite qu'elle allait jeter toute sa force dans la bataille.

Après cela, on peut bien nous ressasser les vieilles rengaines contre l'ingérence des politiciens dans le mouvement syndicaliste.

La grève de Douarnenez, et c'est peut-

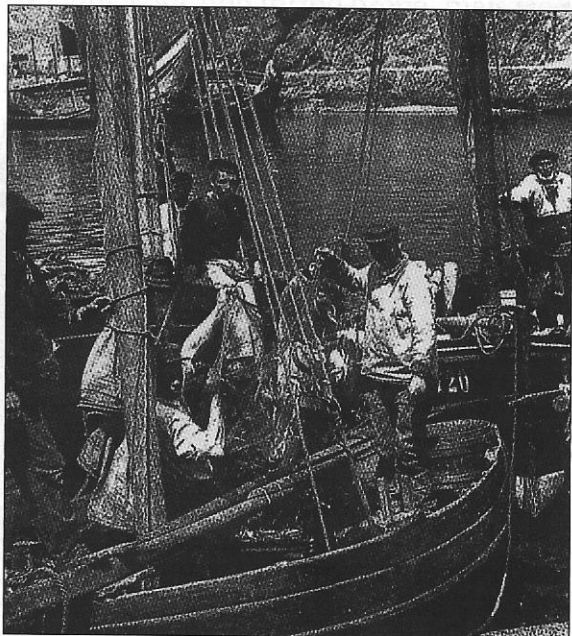
être le plus précieux enseignement que nous nous en devons tirer, démontre à quel point, en unissant ses possibilités d'action économique et politique, le prolétariat se trouve renforcé dans la lutte.

Elle prouve en particulier combien, dans une ville ouvrière, il importe pour les travailleurs de conquérir la mairie, afin de disposer de toutes les prérogatives municipales dans un intérêt de classe.

Quelques sous de plus par heure de travail, la majoration des heures supplémentaires et des heures de nuit pour atténuer une exploitation qui n'avait pas de mesure, la défense des droits élémentaires de la

femme, de l'apprenti, de l'enfant, c'était l'enjeu de la bataille. Il faisait de la grève de Douarnenez le type même de ces mouvements de masse, aux fins matérielles bien précises, prévus par les décisions de l'internationale.

Dans cette lutte si compliquée, semée d'événements dramatiques, le comité de grève ne cessa jamais de penser aux sous, à la bouchée de pain qu'il fallait à tout prix arracher. C'est le secret de sa victoire.



Bateau sardinier en pleine baie



Plouhinec, Douarnenez

La C.G.T.U rejette la violence aveugle. En effet, les marins de Douarnenez l'employèrent en 1909. La répression militaire et judiciaire brisa comme verre ce mouvement impulsif et, durant près de vingt ans, après ce beau coup, le prolétariat du port breton s'abandonna sans résistance à l'exploitation patronale.

Le comité de grève de la C.G.T.U. se garda bien de retomber dans de pareilles folies et, malgré toutes les provocations, malgré même le crime fasciste du 1er janvier, il conserva le sang-froid nécessaire. Par lui, jusqu'au bout il y eut dans le mouvement autant d'ordre que de force. D'un autre côté, jamais les méthodes du syndicalisme réformiste n'auraient réussi à animer le prolétariat breton. Il suppose la collaboration avec les pouvoirs publics et l'entente plus ou moins complète avec le patronat. Or, on le verra en continuant la lecture de cette étude, le représentant du gouvernement, le préfet Desmars, fit cause commune avec les exploités. Dès le début, il embrassa la cause des patrons et, ouvertement ou en cachette, il la ser-

vit jusqu'au bout. Quant aux industriels de Douarnenez, ces brutes et ces sauvages, selon le mot de M. Justin Godart, ministre du travail, seule la force pouvait les réduire.

Aussi bien, depuis les explosions de 1905 et 1909, les réformistes n'avaient jamais rien tenté à Douarnenez ou dans les autres ports. Deux députés réformistes paraissent à la chambre comme élus du Finistère. Mais il leur importait peu que, dans les ports dont ils étaient les « élus », les pauvres femmes eussent un salaire de 70 ou 80 centimes de l'heure. D'abord, les femmes, ça ne vote pas !



Le comité de grève

Le comité de grève eut pour principe d'organiser contre le patronat sardinier la lutte de classe ouverte, mais de discipliner l'action des ouvrières et d'unir tous les efforts en vue d'atteindre, à travers toutes les difficultés, des buts précis.

C'est dans un esprit nettement réaliste que la grève a été conduite. On n'a jamais pensé à « faire la révolution Douarnenez », mais à gagner à Douarnenez sur un terrain bien délimité, une victoire qui, par ses effets bienfaisants, aida toute une fraction du prolétariat à améliorer ses conditions d'existence. Pour cela, il fallait montrer de la force et de l'habileté.



Le comité de grève : M. Bordenec, A. Jourdy, E. Jourdy, Mme Morvan, J. Join, Mme Julien, Ch. Tillon, Simonin, L. Colliard, Boville, A. Nicolas, Faure-Brac, Jequel, A. Julien, Le Cossec, Le Flanchec, A. Coquet, Charré, Vigouroux, Daden, Mignon, Jolivet.

Investi de la confiance absolue des travailleurs, ayant à sa disposition tout ce dont peut disposer une municipalité, appuyé sur la vigueur physique des marins, le comité de grève fut un véritable soviet, dirigeant toute la ville pour le bien du mouvement ouvrier.

La réaction a fait grand bruit à propos des « laissez-passer » que le comité accordait ou refusait aux usiniers, au mareyeurs, à de simples particuliers. Il n'y a là qu'une apparence. La réalité fut autrement sérieuse et profonde.

Le pouvoir du comité de grève était tel que le préfet, après avoir suspendu Le

Flanchec, n'osa pas confier la police à un fonctionnaire et passa les pouvoirs municipaux à un autre communiste, notre camarade Le Cossec. Dès lors, le préfet n'intervint plus et, quand il se rendit à Douarnenez le 2 janvier, après l'attentat fasciste, on lui déclara que sa présence était indésirable : il remonta aussitôt dans son automobile.

C'est par l'organisation presque parfaite du ravitaillement, par l'ordre et la puissance de ses manifestations, par le soin qu'il mit à tout diriger, que le comité de grève conquit peu à peu ce pouvoir.

La conquête de l'opinion publique

Mais, avec de la force et de l'ordre, les travailleurs de Douarnenez n'auraient pas vaincu, si leur mouvement local n'avait pas été soutenu par la sympathie générale.

La conquête de l'opinion publique fut la première préoccupation du comité de grève. Au début, cette opinion était hostile.

La presse bourgeoise et surtout la presse réactionnaire de la région, Dépêche de Brest, Ouest-Eclair, accusaient les communistes d'être les instigateurs du mouvement.

Le comité de grève n'épargna pas les efforts pour remonter le courant. Il ne cessa d'insister sur le caractère économique des revendications ouvrières ; il

les mit en valeur, montra qu'il s'agissait seulement de quelques sous de plus réclamés par les ouvrières et ouvriers touchant les plus bas salaires de toute la France. Il lança le mot d'ordre : la grève de Douarnenez est une grève de la misère.

Et, peu à peu, l'opinion éclairée, comprenant combien était juste la cause des travailleurs du port breton, se déclara en faveur des grévistes. C'est alors, et alors seulement, que les bourgeois démocrates et les socialistes réformistes, craignant d'être lâché par leurs troupes, manifestèrent quelque sympathie aux pauvres sardinières. C'est alors, et alors seulement, que le gouvernement du bloc de gauches donna de nouveaux ordres à son préfet.

Syndicat des ouvrières sardinières de Douarnenez

Pour empêcher les ouvrières sardinières de faire partie du syndicat, on veut les effrayer en leur disant que lorsqu'elles seront syndiquées, elles ne pourront plus faire baptiser leurs enfants, aller à l'église et remplir leurs devoirs religieux, etc.

Cela est faux !

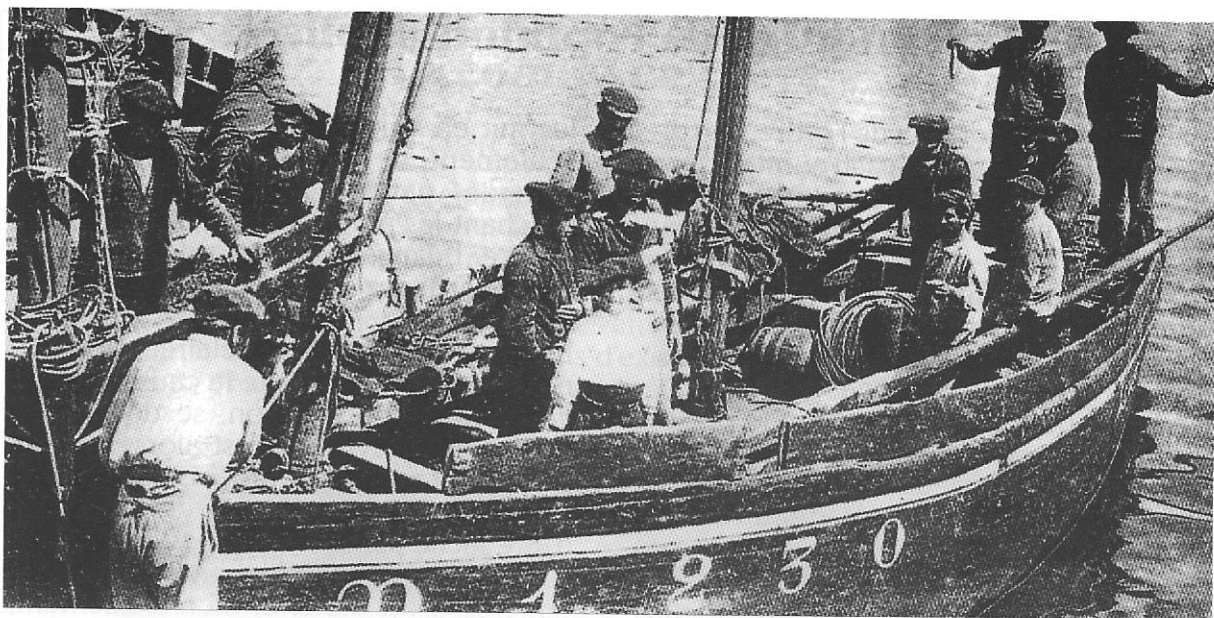
Dans le syndicat on ne s'occupe que des questions de travail et des intérêts des ouvrières qui restent absolument et entièrement libres de penser comme elles le veulent, d'aller à la messe, de faire baptiser leurs enfants, de remplir tous leurs devoirs religieux.

Les patrons ont aussi formé un syndicat concurrent mais celui là ne pourra jamais soutenir les intérêts des ouvrières, vous les comprenez.

Il faut donc que toutes se fassent inscrire à leur propre syndicat, à celui qu'elles ont formé lors de la grève et qui est seul capable de les soutenir réellement.

Ne vous laissez donc pas effrayer ni tromper et venez toutes au syndicat des ouvrières sardinières avec la plus grande confiance.

Le bureau

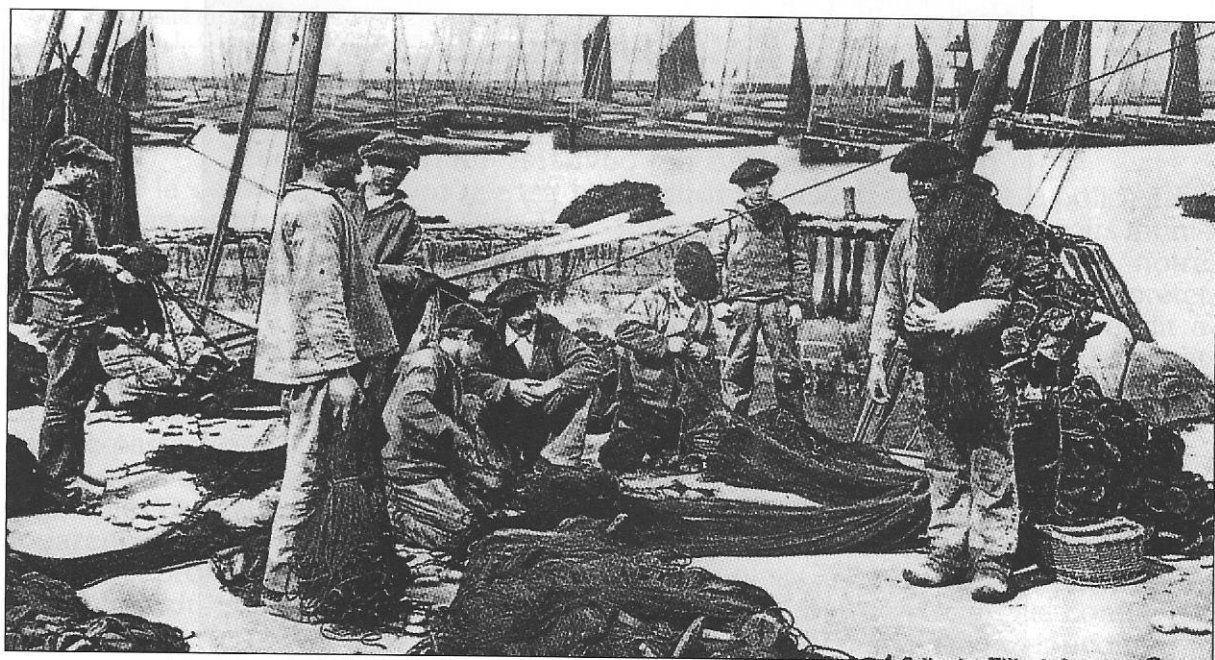


Dans certains cas où, d'un point de vue réaliste, on peu et on doit se servir de l'arbitrage facultatif.

Le conflit de Douarnenez était un de ces cas-là. L'arbitre, c'était trop évident, ne pouvait déclarer que les salariés des usines de conserves étaient assez payés et n'avaient droit à aucune augmentation. L'arbitrage ne pouvait donc qu'être favorable aux ouvriers. Par lui, on risquait de recevoir un avantage limité, mais on était sûr de marquer un progrès. C'est pourquoi le comité de grève, après avoir refusé l'arbitrage du préfet qui, depuis le commencement du mouvement, avait pris parti contre les tra-

vailleurs, accepta celui du ministre du travail. Cet arbitrage, dans le cabinet même de M. Justin Godart, fut refusé par les patrons. Dès lors, la population tout entière leur donna tort. Le ministre de l'intérieur insista à la chambre sur leurs responsabilités. Les journaux de Bretagne les plus cléricaux parlèrent de l'insuffisance des salaires.

Cette sympathie, sincère dans le public, jouée chez les politiciens, assura au mouvement une force invincible, en même temps qu'elle permit de développer au plus haut point l'effort de solidarité pécuniaire en faveur des grévistes.



Le bloc des travailleurs

Les patrons avaient espéré vaincre en opposant l'intérêt des marins pêcheurs à celui des sardinières. Ils pensaient que la reprise de la pêche acculerait les ouvrières à la reprise du travail sans conditions, que les marins imposeraient pour ne pas perdre le fruit de leur labeur. Toute la tactique du comité de grève fut de prévenir ce danger, d'unir étroitement les ouvrières et les marins. Ceux-ci comprirent admirablement leur devoir. Leur conduite, pendant sept semaines, fut un magnifique exemple de solidarité. Ils n'hésitèrent pas, pendant plusieurs jours, pour porter un grand coup, à faire, aux côtés des sardinières, la grève générale. Et le comité de grève n'oublia pas les paysans ! Il demanda aux travailleurs de la terre leur contribution pour le soutien des travailleurs en lutte. Il l'obtint. Le bloc ouvrier et paysan se réalisa là-bas de façon touchante quand les lourds chariots rentraient à Douarnenez portant les légumes et produits de toute sorte que, de village en village, le paysan breton donnait de bon cœur pour permettre aux ouvriers de continuer la bataille.

Les grévistes témoignèrent d'une ténacité exemplaire durant les sept semaines de bataille. Les femmes surtout. Mais pour entretenir ce beau « moral » (si nous pouvons emprunter une expression au jargon de la guerre), il fallait se montrer aussi raisonnable que ferme.

Les raisons de la colère

« Pourquoi la révolte a-t-elle gagné aussi vite toute la ville ? C'est qu'on était trop malheureux à Douarnenez ! Il y avait des salaires infimes qui ne permettaient pas de vivre.

A Douarnenez, dans un ménage d'ouvriers, on ne mangeait presque jamais de viande. Du café au lait, des tartines de pain et de beurre, voilà l'alimentation des ouvrières. Vingt d'entre elles nous ont dit : « S'il n'y avait pas le poisson, on mourrait de faim ». On constatait aussi de la part des patrons, un mépris effroyable des droits élémentaires du travail.

En pleine nuit, on appelait les femmes à l'usine. Souvent, elles attendaient des heures le déchargement des bateaux, les achats des « commises » discutant sur le quai avec les pêcheurs. Et ces heures ne leur étaient pas comptées !

Il y avait des journées exténuantes aux époques des grandes pêches, ou à la saison des petits pois.

- Nous avons fait jusqu'à 72 heures sans nous reposer, monsieur.

- Trois jours sans sommeil, c'est impossible ?

- C'est pourtant vrai : on boit du café pour se soutenir !

La grève, nous l'avons dit, éclata le 21 novembre. Le moment choisi était-il bon ?

Non, car s'il y avait à ce moment du travail, on approchait de la morte-saison pour la conserve du poisson.

...L'effervescence, commença chez Carnaud. Ce puissant exploitateur, membre du comité des forges, s'il vous plaît, possède des usines sur toute la côte et à Nantes. Il fabrique les boîtes de conserves. A onze heures du matin, les manœuvres de l'usine déclarèrent qu'ils en avaient assez, qu'ils ne voulaient plus travailler pour si peu. Ils parlèrent (le travail aux pièces est la règle générale chez Carnaud) d'une prime de 1 fr.30 pour les hommes et de 80 à 90 centimes pour les femmes pour les heures supplémentaires.

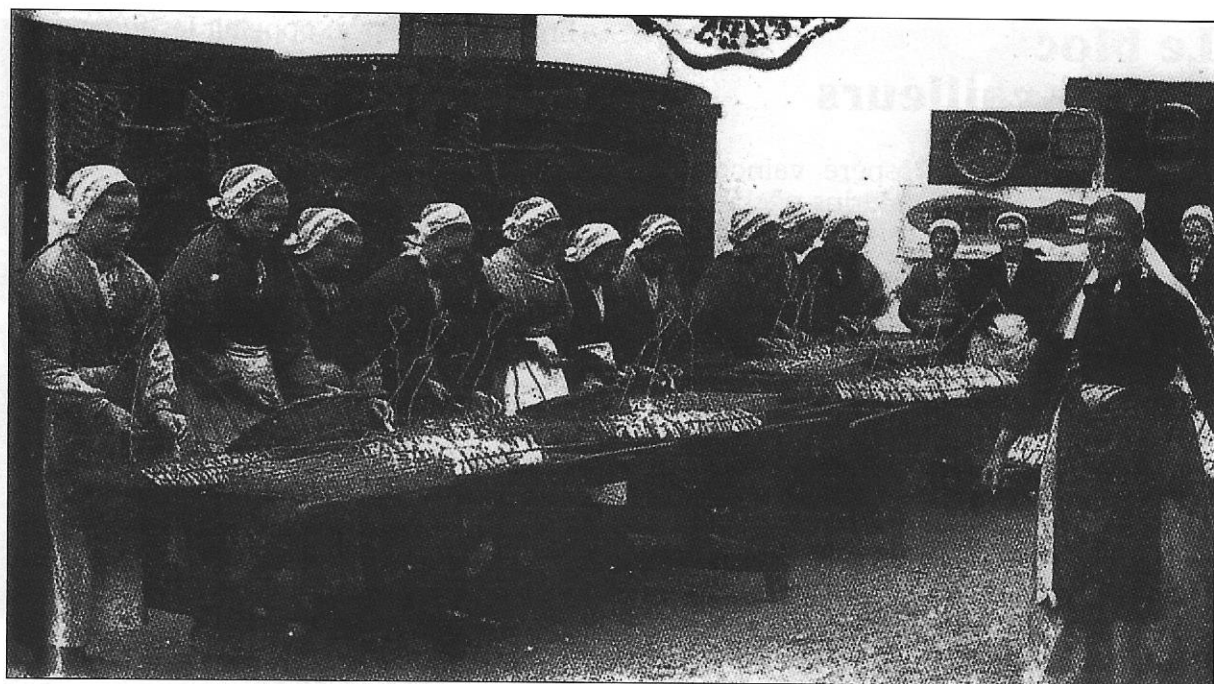
Les femmes, il y en a beaucoup de très décidées dans cette usine, firent remarquer qu'il ne fallait pas s'en tenir là, mais établir tout un cahier de revendications.

A une heure, à la reprise, une délégation des femmes demanda à parler au patron, M. Griffon. Le sous-directeur, M. Trella, l'éconduisit.

Les ouvrières nommèrent alors une délégation plus nombreuse, composée d'une vingtaine d'entre elles. Force fut au patron de la recevoir. Elle posa déjà le principe du salaire horaire de 1 fr.25 pour les femmes et 1 fr.75 pour les hommes.

M. Griffon offre alors 0 fr.90 aux femmes et parle d'une prime annuelle pour les manœuvres. « A partir du 1er janvier », ajoute-t-il.

C'est le conflit ! L'usine est abandonnée. Il est 15 heures. Les femmes sont dans la rue. Des groupes se forment. On discute. Que faire ? Les voilà parties pour la mairie !



Le maire communiste, Le Flanchec, est littéralement assiégé dans son bureau.

«Mais, mes amies, leur dit-il, il faut d'abord vous organiser et puis vous mettre d'accord avec les ouvriers et les ouvrières des autres maisons».

En route pour la maison Ramp, près de la gare, une autre usine métallurgique. On y débauche le personnel qui ne reprit pas le travail le lendemain.

Le lundi 24, les ouvrières, magnifiques d'entrain, se rendent dans toutes les usines de conserves, à la biscuiterie, à la scierie, à la fabrique de filets. Avec elles, il y a Marie Boscq, des tabacs de Nantes, que l'organisation syndicale a envoyée en hâte. Le Flanchec, faisant son devoir d'élu des travailleurs, veille sur le mouvement. Les femmes grévistes pénètrent dans chacune des maisons (il y en a vingt-deux), appellent leurs camarades, leur disent que le moment d'agir est venu. C'est comme une traînée de poudre : le travail est déserté. Le lendemain, la grève est générale.

Un grand meeting est tenu sur le terrain municipal du Guet. Marie Boscq, Lucie Colliard, qui est arrivée pour représenter la C.G.T.U., Tillon, secrétaire de la 6^e région confédérale, prennent la parole. Le Flanchec les seconde. Tous ensemble, ils commencent le grand travail d'éducation et d'organisation de cette foule.

Le 26, Simonin, délégué par la fédération de l'alimentation, arrivait à Douarnenez. Dans une grande réunion tenue sous les

halles, il faisait nommer deux délégués par usine. Parmi ces délégués, on choisit le comité de grève, qui comprenait, en plus des représentants des organisations centrales, onze grévistes, six femmes et cinq hommes. Le mouvement était lancé. Le représentant de M. Herriot dans le Finistère, le préfet Desmars, fit tous ses efforts pour étrangler le mouvement. Tout au début, il tenta d'arrêter la grève. Quand les sardinières « sortirent », il y avait du poisson sur les tables, des milliers de boîtes de sardines en cours de fabrication. Alors, le téléphone marche : «je vous en prie, M. Le Flanchec, usez de votre influence. Faites rentrer les ouvrières. Tout ce poisson perdu, quel malheur ! C'est une question économique ! Vous comprenez... la vie chère ! Après, elles feront grève si elles veulent. ». Voilà comment M. Desmars, le bon apôtre, demanda à Le Flanchec de trahir son mandat et de servir la cause patronale. Notre camarade ayant résisté, on lui envoya le commissaire spécial, le sieur Dominiel.

Le 4 décembre, un camion chargé de boîtes de conserves se dirigeait vers la gare. Il fut arrêté par des grévistes et des marins à la tête du pont qui, franchissant à une grande hauteur un bras de mer, relie Douarnenez à la station sur le territoire de Tréboul. Les gendarmes à cheval intervinrent, bouculèrent la foule qui résista. Cette bagarre, à la tête de ce pont élevé, c'était un danger.

Nos camarades Henriot, député communiste de la Seine, et Le Flanchec revenaient de visiter la cantine des grévistes à l'école supérieure. Ils entendent les cris. Ils accourent. Ils se jettent entre les grévistes et les gendarmes. Déjà des femmes étaient tombées. Le Flanchec agite son écharpe. La collision est évitée. Eh bien, c'est de cet incident que le préfet de M. Herriot prit prétexte pour frapper Le Flanchec de la peine de suspension !

Cet acte de violence frappant un homme aimé de la population ouvrière et qui, en la circonstance, avait strictement accompli son devoir, suscita dans la ville une grande effervescence. On parlait d'ailleurs de poursuites contre Le Flanchec, d'arrestation. « Nous ne laisserons pas toucher à notre maire » disaient les marins. Et les têtes se montaient.

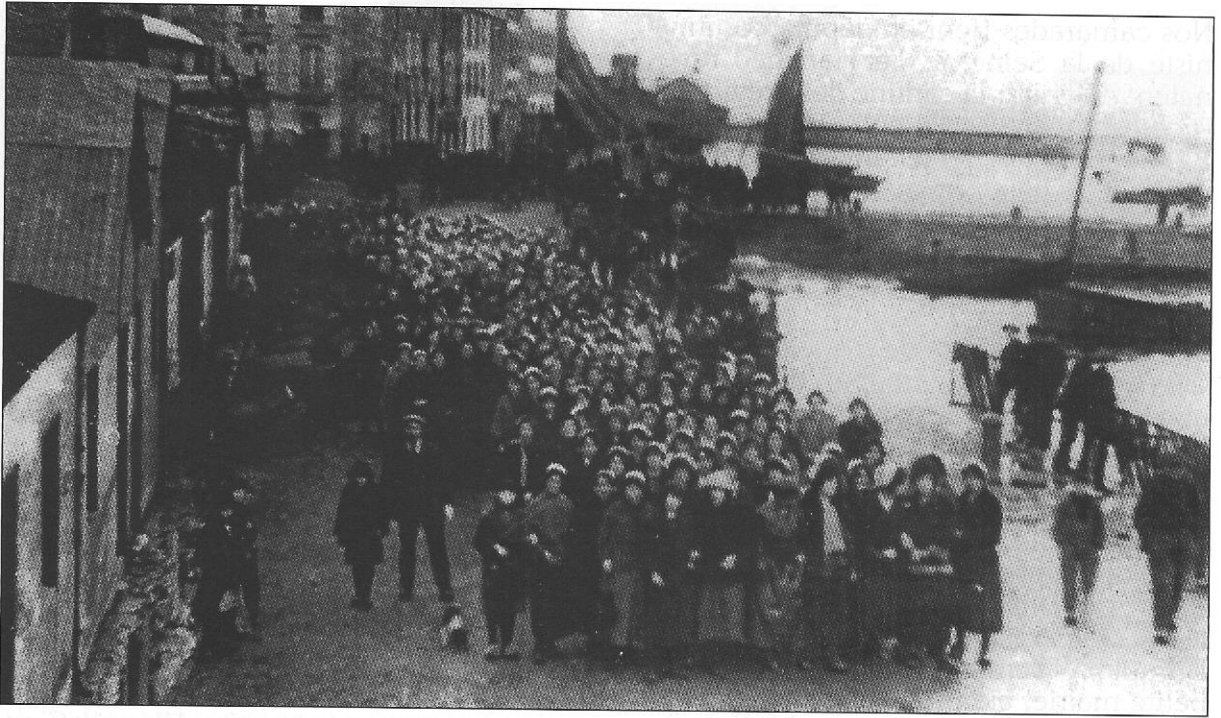
Durant sept semaines, du matin au soir, la petite mairie, bien modeste, bien pauvre (comme tout l'est à Douarnenez, si on

excepte les orgueilleux châteaux de quelques usiniers) fut une ruche bourdonnante. Sardinières en coiffes blanches, manœuvres dont beaucoup portent encore le vieux chapeau breton à brides flottantes, marins aux pantalons de toile rouge, vont, viennent, montent et descendent les escaliers. Dans la salle du conseil, le comité de grève est en permanence. Au mur, dans leurs cadres de bois noirci, les présidents de la république assistent à cette invasion du « quatrième état ». Félix Faure a un air dédaigneux et Casimir Périer semble prêt à mordre... Mais Jaurès est là aussi qui lève sa tête d'apôtre au-dessus des pauvres ouvrières.

Elles se pressent autour de la table. Cotisations pour le syndicat. Cartes de grève. Secours. Lucie Colliard, Tillon se prodiguent. Et puis les mandats tombent dru. Les souscriptions en argent affluent. Il faut compter tout cela. Allons ! C'est



Les sardinières - Le séchage des sardines - Collection Claude Geslin



l'heure de la réunion ! Et, sous les vastes halles, des milliers de femmes, d'hommes, d'enfants s'assemblent. Les marins, qui ne pêchent guère, sont là. C'est fini ! Les drapeaux rouges sont enlevés de la tribune et le cortège se forme pour la manifestation. Les femmes d'abord, derrière la glorieuse bannière de 1905, et les hommes, ouvriers et marins, qui portent un autre vieux drapeau, celui du syndicat du bâtiment qui était mort, mais que la grève a ressuscité.

Et, à travers les rues, le grand cortège va. Au début, les femmes étaient timides. Ensuite, elles se battaient presque pour être les premières « à la procession », comme elles disent, et pour porter l'étendard du syndicat. On chante l'internationale. Mais les jeunes aiment beaucoup le chant des jeunes gardes.

Et cela se chante sur l'aire du Kyrie eleison. Le curé de Douarnenez a pensé en faire une maladie ! Des cris en breton : Nous aurons vingt-cinq sous ! Des coups de sifflet en passant dans la grand'rue devant la maison du patron camionneur Gélot, et voici le cortège sur le port. Il se déroule le long de la mer. Il gravit la falaise. Alors on le voit tout entier, dans son pittoresque et dans sa force. Il remonte par le quartier des usines et Béziers, Amieux, Chancerelle, Carnaud, Chemin, tous les exploités, derrière leurs volets clos, entendent passer leurs esclaves en révolte.

Ce fut ainsi, presque tous les jours, durant sept semaines. Et il n'y eut jamais d'incident grave, tant la discipline était forte. La vie intense à la mairie, les réunions, les manifestations, tout cela n'était rien encore. Il y avait le ravitaillement. Rappelez-vous, camarades, que si la grève a vaincu, c'est qu'on a su la faire manger ! On organisa une, puis deux cantines, à l'hospice et à l'école supérieure. Là dans des baraquements, on servait la bonne soupe et les grosses tartines de confitures.

Mais tout le monde n'allait pas à la cantine. Il y a des pudeurs, des « susceptibilités » dont on triomphe difficilement. C'est pourquoi, quand le comité de grève eut la certitude que le conflit se prolongerait, les dispositions nécessaires furent prises pour assurer le ravitaillement de tous les grévistes en vivres.

Près de l'église, dans un atelier municipal, notre camarade Faure-Brac, spécialement délégué pour cette tâche par la C.G.T.U., distribuait régulièrement le pain, la viande, la graisse, les légumes. Beaucoup de ces légumes furent fournis par les dons volontaires des paysans des alentours. Quant aux marins, ils n'allèrent jamais en mer durant tout le conflit, sans faire au retour, sur le quai, la « part de la grève ». Mais, malgré tout cela, le sacrifice fut lourd : on dépensa jusqu'à 30 000 francs et plus par semaine.

Tentatives d'arbitrage

Au début du conflit, le juge de paix, suivant la coutume, avait offert ses bons offices aux deux parties. Le comité de grève avait répondu favorablement, acceptant d'engager immédiatement la discussion. Les patrons, au contraire, avaient refusé tous pourparlers.

Cependant des tentatives furent faites en vue d'un accord. La bagarre du pont avait attiré l'attention du gouvernement sur la grève de Douarnenez. « Tâchons d'arranger cela », dit-il.

Le 8 décembre, M. du Fretoy, maire de Ploaré, petite commune qui touche à Douarnenez, et ses deux collègues, de Pouldavid et de Tréboul, intervinrent. Ils furent très bien reçus par le comité de grève. M. du Fretoy discuta longuement au sein du comité, assura les travailleurs de sa bonne volonté, mais demanda des concessions. On lui dit de voir les patrons.

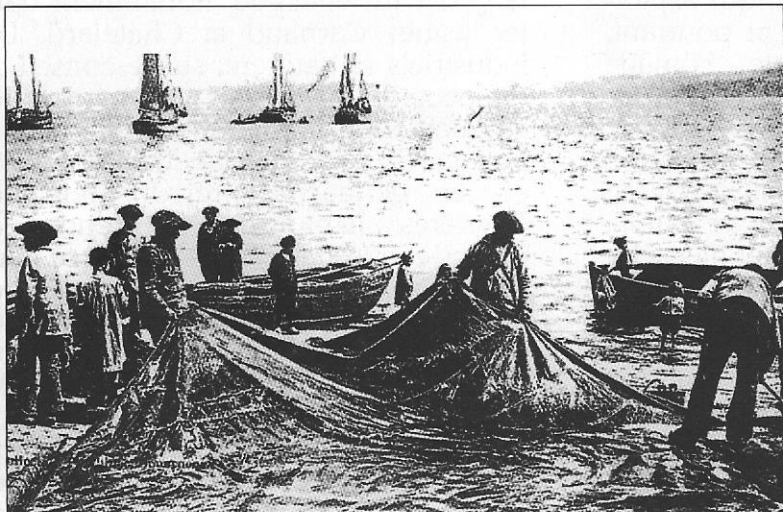
Il les vit. M. Gillet, inspecteur divisionnaire du travail, envoyé en mission à Douarnenez, le seconda. M. Gillet se déclarait plein d'espoir et prodiguait les bonnes paroles. Le 11, on attendait la réponse des patrons et le comité avait pris ses dispositions pour une réunion commune. Mais tout s'écroula : le juge de paix reçut une lettre du syndicat patronal dans laquelle ces messieurs disaient s'en référer à leur précédente réponse. Imperturbables, ils invoquaient le contrat Ramp et parlaient de salaires de 0 fr.90 et



1 fr.30 de l'heure à partir du 1^{er} janvier.

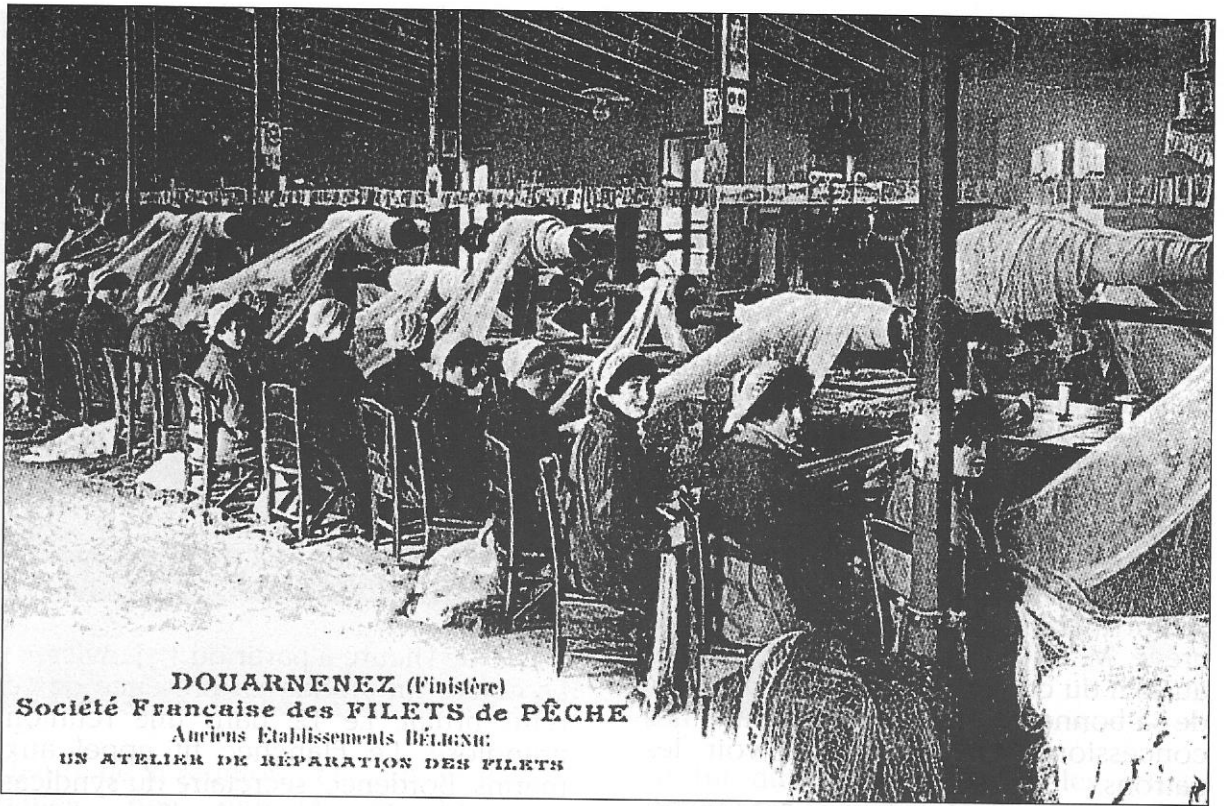
La colère fut grande en présence de ce refus brutal. Le 12, dans une réunion grandiose, Le Flanchec fit appel aux marins. Bordenec, secrétaire du syndicat des inscrits, leur demanda s'ils voulaient faire la grève de solidarité. Oui ! répondirent-ils d'une seule voix. Les sardinières se sentaient bien soutenues : la grève à outrance fut acclamée.

Le lendemain, fidèles à leur parole, les marins ne descendaient pas dans les barques, mais tous venaient manifester avec les ouvrières. Le cortège alla huer Béziers devant son château. Les grilles tremblèrent sous les poings des travailleurs...



Sur une cale du grand port à Douarnenez, un équipage profite du beau temps pour cachouter ses voiles. Un matelot passe vigoureusement la misaine au balai-brosse pour bien faire pénétrer le mélange.

La couleur presque noire de leurs voiles permet de reconnaître à coup sûr les chaloupes douarnenistes. Après la première guerre mondiale, le cachou, qui avait remplacé le tan d'écorces de chêne pilées, est à son tour détrôné par l'ocre rouge.



DOUARNENEZ (Finistère)
Société Française des FILETS de PÊCHE
 Anciens Etablissements BELGIC
 UN ATELIER DE RÉPARATION DES FILETS

Le tissage des filets nécessitait une main-d'œuvre nombreuse. La sardine avait créé des milliers d'emplois en Bretagne.

Tentatives d'élargissement A Audierne et à Concarneau

Depuis plusieurs jours, une vive effervescence se manifestait dans les ports voisins. Sur toute la côte bretonne et plus au sud, jusqu'à Bordeaux et Saint-Jean-de-Luz, ce sont les mêmes patrons, les Carnaud, les Béziers, les Jacq, les Chancerelle, les Dandicolle, qui exploitent sardinières et marins. Et pourtant, on savait que, tandis que le chômage arrêtait la production à Douarnenez, les patrons de cette ville faisaient travailler dans leurs autres usines de la côte ! Aussi, lorsqu'une première agitation se produisit à Audierne et à Concarneau, le comité n'hésita pas à y envoyer des délégations de grévistes accompagnées de militants. Lucie Colliard, Henriette, Tillon, Simonin, Bonniex en firent partie.

Et dans les deux ports, ce fut la même chose ! D'ordre gouvernemental, les fonctionnaires, inspecteur du travail, commissaire spécial appuyés de forces de gendarmerie, mirent tout en œuvre pour écraser le mouvement... A

Audierne, Tillon et Simonin furent menacés d'arrestation par Dominici, commissaire spécial, qui s'efforça d'empêcher la constitution du syndicat. Il y eut néanmoins revendication, et même commencement de grève. A Concarneau, la grève fut effective, notamment dans les usines Carnaud et Chatelard. Les industriels se hâtèrent, sur le conseil de l'inspecteur du travail, d'accorder des augmentations partielles. D'autre part, le policier du bloc des gauches, Dominici, et les gendarmes terrorisèrent les ouvrières, allant jusqu'à les prendre par le bras et à les faire entrer de force dans les usines. Des femmes grévistes, venues de Douarnenez, furent battues. Les bonnes sœurs, de leur côté, prêtaient assistance aux fonctionnaires de M. Henriot. Elles allaient de porte en porte, objurguant les pauvres femmes au nom de la religion et affirmant que les ouvrières seraient damnées si elles écoutaient les communistes.

Arrondissement de Quimper

La grève de Douarnenez

La réponse des patrons

Douarnenez, 1^{er} décembre. — Une réunion générale des fabricants s'est tenue à l'hôtel de France pour examiner la situation. A l'issue de cette réunion, les résolutions suivantes, adoptées par tous, ont été transmises à M. Le Falchier, juge de paix :

• Monsieur le juge,

• La Commission patronale des usines métallurgiques et des fabricants de conserves, dont les intérêts sont connexes, s'est réunie afin de donner une réponse précise et irrévocable à vos diverses convocations.

• Notre Commission considère, et nul ne l'ignore, que la grève actuelle est plutôt communiste et révolutionnaire, qu'économique.

• Il existe en effet des contrats passés devant M. le juge de paix de Douarnenez, qui déterminent d'une façon précise les engagements réciproques des manœuvres et des patrons métallurgistes.

• Ces contrats prévoient une révision tous les six mois et une hausse de salaires proportionnelle à la hausse du coût de la vie.

• Les patrons, respectant leurs engagements, demandent que les manœuvres tiennent les leurs; autrement, il n'y a plus de contrat de travail possible.

• En ce qui concerne les femmes la Commission patronale a fait tout possible pour réunir les déléguées d'usines et arriver à un accord; de sauver le poisson en souffrance, de payer plus de 200.000 francs; et tomber d'accord sur les salaires.

• La Commission n'a obtenu de dans un sens ni dans l'autre.

• Comme conclusion, nous appuyons les contrats déjà passés, nous continuerons à payer les manœuvres à fr. 1,30 jusqu'au 31 décembre, date à laquelle les salaires pourront être augmentés à fr. 1,40 et même 1,45, suivant les circonstances.

• Nous continuerons à payer les femmes au salaire de fr. 0,80 de l'ancien contrat, et nous nous engageons à le porter à fr. 0,90 au 1^{er} janvier 1931 en considération de la hausse de la vie.

• Ceci est notre réponse nette et définitive devant couper court à toute nouvelle manifestation.

• Etant donné les manifestations et les excitations à la violence, nous ne pouvons plus nous rendre à des comités pour discuter en toute liberté d'esprit.

• La Commission patronale

Ont signé : MM. Béziers, Ollivier, Ramp, Griffon, Marlière.

La masse des ouvriers et ouvrières a refusé de signer ce document ci-dessus. Elle a permis de passer, hier, un dimanche, un grand défilé dans les rues de la ville, qui s'est terminé le soir à la halle par le maire, et Le Flancheo n'est pas celui qui a dansé.

Ce matin lundi, il pleut et tout est calme.



Collection Capitaine-Amélie

Guilvinec — Réparation de Filets

Le gouvernement et la grève

Nous avons vu comment le premier geste du gouvernement fut pour envoyer des gendarmes à Douarnenez. Son second geste fut la suspension de Le Flanchec. Nous venons de voir comment, à Audierne et à Concarneau, il se fit, lui aussi, « briseur de grève ».

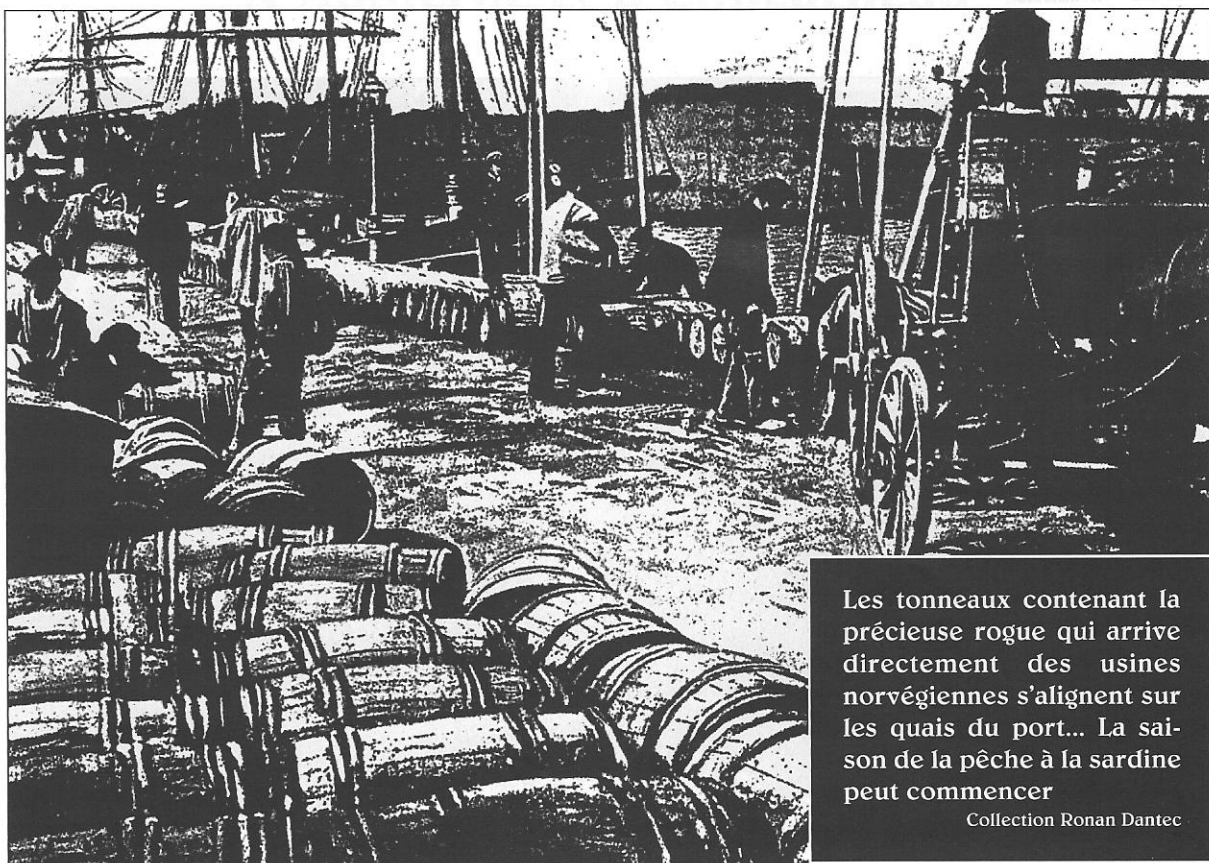
Mais peu à peu le mouvement de Douarnenez avait conquis l'opinion. Le journal du ministère, le Quotidien avait hurlé avec tous les loups de la presse capitaliste. Mais la grève devenait populaire. Le Quotidien dépêcha à Douarnenez un envoyé spécial qui, jugeant sur place, dut reconnaître non seulement que la cause des ouvrières était juste, mais que Le Flanchec avait été frappé par le préfet Desmars dans les conditions les plus scandaleuses. Du coup, le ministre de l'intérieur, M. Chautemps, qui avait reproduit à la tribune de la chambre les accusations de M. Desmars, apparaissait comme complice d'un grossier mensonge et d'une injustice plus grossière encore.

Cachin interpellait. Les Bretons de Paris faisaient des quêtes, agitaient la masse en

faveur des grévistes. Petit à petit, le gouvernement rectifiait sa position, pleurait sur les salaires de misère, donnait de nouveaux ordres au préfet qui... félicitait Le Cossec, lequel pourtant continuait purement et simplement l'action du maire suspendu.

Le 12 décembre, M. Desmars offrait d'être l'arbitre. Sans hésitation le comité de grève déclarait que les travailleurs ne pouvaient remettre leur sort aux mains d'un homme qui les avait combattus sans pitié. Mais il ajoutait qu'ils acceptaient le principe de l'arbitrage. « Trouvez quelqu'un qui puisse inspirer un minimum de confiance », répondirent-ils à M. Gillet.

Celui-ci proposa le ministre du travail. Le comité acquiesça en principe. L'assemblée des grévistes ratifia la décision et nomma une délégation composée de trois femmes, les camarades Morvan, Anna Julien, et Alexia Poquet, et deux hommes, Vigouroux et Jéquel. Lucie Colliard et Simonin les accompagnaient. Le ministre avait refusé, en effet, de se rendre à Douarnenez. Il fallait aller chercher sa sentence à Paris.



Les tonneaux contenant la précieuse roque qui arrive directement des usines norvégiennes s'alignent sur les quais du port... La saison de la pêche à la sardine peut commencer

Collection Ronan Dantec

Un cortège magnifique conduisit la délégation à la gare. Une grande espérance soulevait cette foule qui avait déjà bien souffert. Les patrons partageaient aussi. Au buffet de Quimper, les deux délégations dînèrent à des tables voisines. Il y avait, du côté patronal, Béziers, Marlière, Ollivier.

... Mais les patrons n'avaient rien promis. Ils allaient voir le ministre pour « causer », tout simplement. « Cela s'arrangera dans le cabinet de M. Godart », avait dit M. Gillet.

Cela ne s'arrangea pas du tout !

Reçue dans la matinée même, la délégation à laquelle s'était joint le camarade Boville, secrétaire de la fédération de l'alimentation, exposa les causes du conflit. Les femmes dirent au ministre, en termes simples et émouvants, la vie misérable des sardinières.

M. Justin Godart écouta, puis pria les délégués de revenir dans l'après-midi.

Il reçut séparément les deux délégations, les seigneurs de la sardine n'ayant jamais consenti à prendre contact avec leurs salariés. A neuf heures du soir, les patrons sortirent du cabinet ministériel et passèrent dans le salon d'attente à côté de nos camarades avec un air de défi. La délégation ouvrière fut introduite à son tour. « Il n'y a rien à faire », dit M. Godart ; « ils refusent mon arbitrage ». Puis, ne pouvant se contenir, il ajouta : « Vos patrons sont des brutes et des sauvages ! Que puis-je faire pour vous ? ».

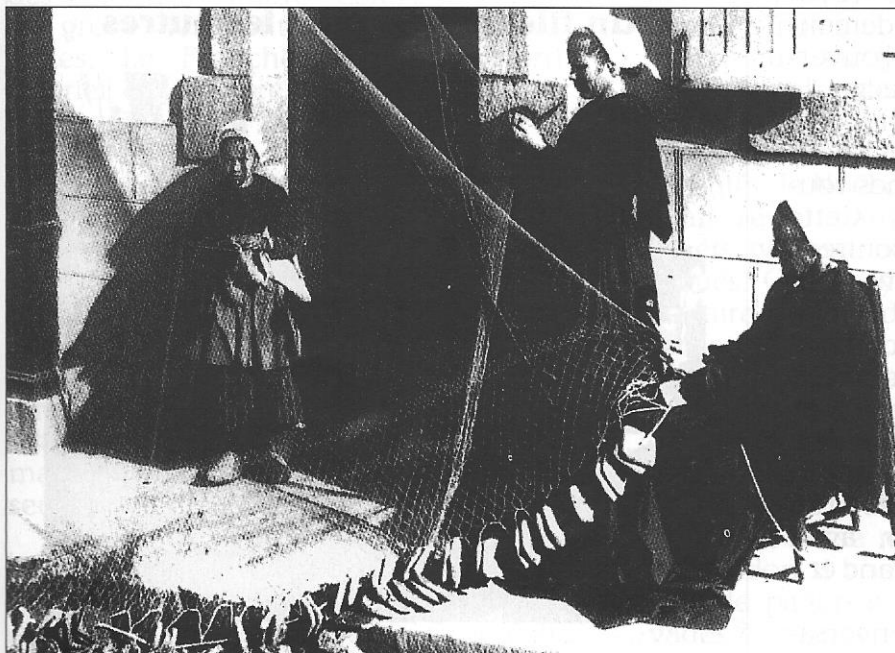
Mais, le lendemain même, Cachin inter-



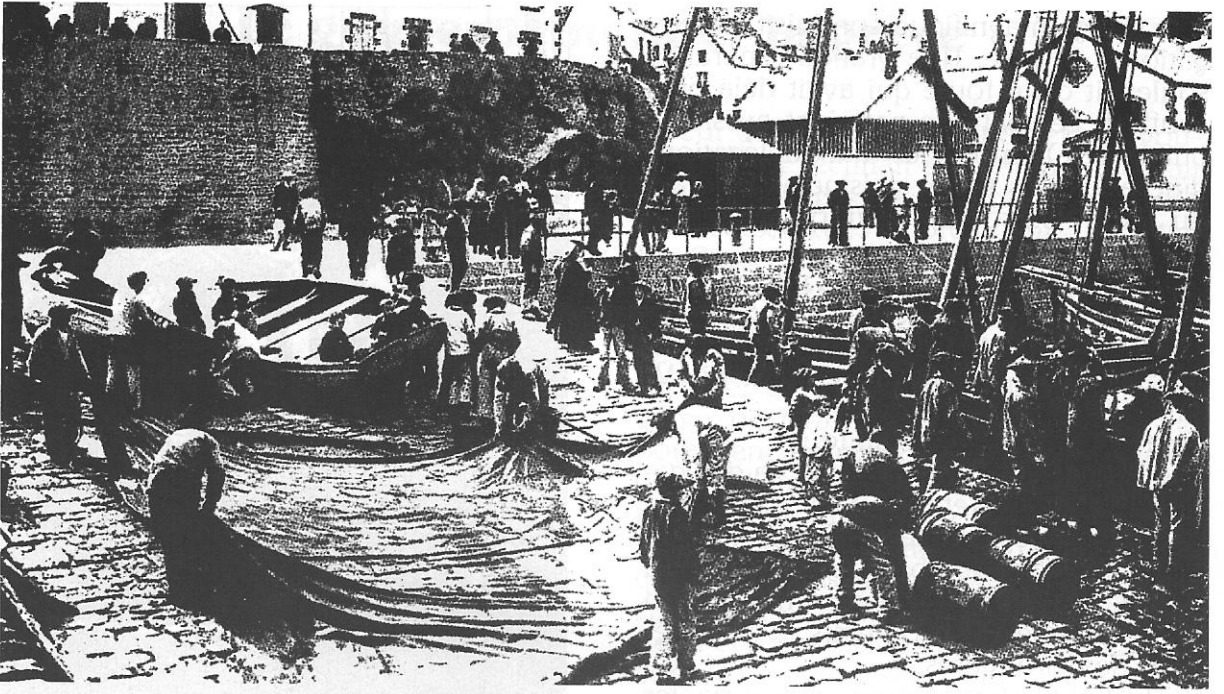
Douarnenez - Retour de pêche

pellait et réclamait un crédit de 500 000 francs pour les grévistes. Le gouvernement et le social-démocrate Auriol firent des promesses.

Le refus de l'arbitrage ne découragea pas les vaillantes femmes de Douarnenez. Il n'y eut pas une seule défection. Mais le comité de grève décida que la lutte serait continuée avec une énergie accrue. Sa police se fit plus rigoureuse.



Les camions furent mis dans l'impossibilité de circuler et le chef camionneur Gélot déclara qu'il ne pouvait assurer son service sans renforts de gendarmerie. Des incidents assez sérieux se produisirent. Les marins, qui s'étaient remis à pêcher un peu, décidèrent, le 20 décembre, d'adhérer officiellement au mouvement de grève.



Ils renforcèrent les manifestations qui se firent plus ardentes. L'ouest-éclair, hostile au grévistes, dénombrait complaisamment tous les jours les carreaux cassés aux fenêtres des usines.

Un conflit éclata au sein du syndicat patronal. On le vit bien quelques jours plus tard, Béziers fit publier, dans la presse bourgeoise, une lettre d'une insolence rare qu'il adressait, au nom des patrons, à M. Justin Godart. Il y déclarait que les potentats sardiniens n'avaient nullement besoin de l'entremise ministérielle, qu'ils étaient décidés à faire durer la grève assez longtemps pour vaincre les «révolutionnaires», et qu'ils demanderaient seulement au gouvernement de faire respecter la liberté du travail (c'est-à-dire de faire marcher les gendarmes) quand les usines rouvriraient leurs portes. Cette abominable lettre fut contresignée de tous les patrons, sauf de M^{me} Quéro.

Mais le comité ne perdait pas de vue le but à atteindre. Avant le départ des délégations pour Paris, il avait été saisi d'une proposition émanant de la maison Quéro. M. Griffon, au nom de Mme Quéro, avait offert les salaires de 1 franc et 1 fr.50.

Le comité reprit la conversa-

tion aussitôt après le retour des délégations. Il s'efforça d'abord de maintenir les desiderata des grévistes, puis d'amener M^{me} Quéro à relever un peu les chiffres qu'elle offrait.

Les discussions continuèrent et, les 23 décembre, Mme Quéro signait le contrat qui fixait les majorations pour les heures supplémentaires et les heures de nuit et toute la réglementation nouvelle du travail réclamée dès le début par les grévistes.

Le filet des veuves... **Un filet pas comme les autres**



Au lendemain de l'accord enregistré pas le juge de paix, on espéra que d'autres patrons accepteraient le contrat Quéro. Plusieurs certainement avaient envie de le contresigner. Mais ils en furent empêchés par les « magnats » de la conserve, qui les « contrôlent » tous au point de vue financier.

Béziers, Marlière, Ollivier voulaient la grève « jusqu'au bout ». On le savait, puisqu'ils l'avaient déclaré dans une lettre publique. Mais on ne savait pas qu'ils étaient résolus à ne reculer devant rien, à aller jusqu'au crime.

Les bandits arrivent

M. Chautemps, ministre de l'intérieur, a déclaré que le trio patronal de Douarnenez avait remis 12 000 francs aux gens de la rue Bonaparte. Nous pensons qu'il n'a connu que l'un des versements qui ont été effectués. Toujours est-il que, dans les derniers jours de décembre, quatre individus, habillés en terrassiers d'avant-guerre, avec le large pantalon de velours à côtes, débarquèrent à Douarnenez.

Ils furent vite signalés. Ils étaient porteurs de ballots du « journal » de la rue Bonaparte, l'Aurore syndicale. On avait tiré un numéro spécial pour les riches clients sardiniers. MM. Béziers et Cie en avaient pour leur argent : des colonnes et des colonnes d'injures contre le comité de grève, les politiciens, les communistes. Le Franchec, Lucie Colliard, Henri et les autres en prenaient pour leur grade.

Le factum fut distribué dans la rue, glissé sous les portes.

Les quatre « délégués » de la bourse libre (oh ! ironie des mots !) se montraient d'ailleurs assez prudents. Le gousset bien garni, ils allaient de café en café, buvaient ferme et fulminaient contre les bolcheviks. C'était là tout leur travail. Ils ne se manifestèrent publiquement qu'une seule fois.

Or, à l'occasion de cette élection, la veille au soir, le parti envoya à Douarnenez Marcel Cachin qui, devant cinq mille

On ignorait surtout qu'en sortant du cabinet du ministre, les trois patrons de combat s'étaient rendus rue Bonaparte, à la « bourse libre du travail ».

Ces beaux messieurs du comité des forges entretiennent la bande. Les lignes réactionnaires la subventionnent. M. Millerant, espoir du fascisme en France, est le répondant politique de cette association de malfaiteurs, à laquelle les élus du bloc national à l'hôtel de ville ont accordé un local appartenant à la municipalité.

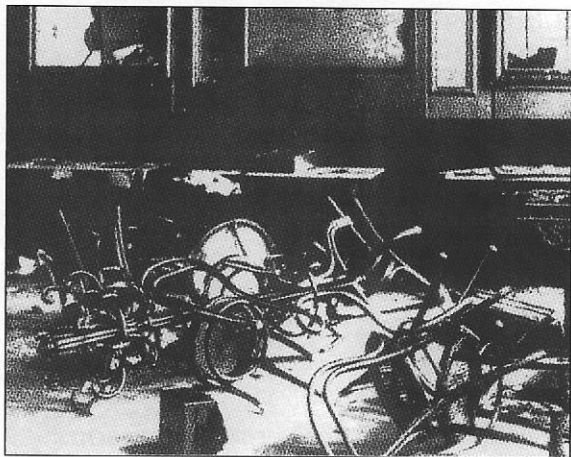
hommes et femmes, prononça sous les halles un discours triomphalement accueilli. C'est ce soir-là que les quatre malandrins osèrent risquer une petite tentative. Ils pénétrèrent sous les halles, et, au moment où Cachin se levait, ils essayèrent de créer un incident. Mais, enveloppés de toute part par une foule enthousiaste, ils n'insistèrent pas et s'esquivèrent.

Le comité de grève dédaigna de tels adversaires. Il eut tort. Il a péché par excès de confiance, sûr qu'il était de la discipline des grévistes.

Et puis, il travaillait ! Les tâches étaient multiples. Tandis que le patronat armait dans l'ombre le bras des assassins, le comité s'ingéniait à aider les pauvres grévistes, leurs familles, leurs petits, à supporter les privations de la grève.

Le 24, dans les halles, sous les sapins argentés, le Noël de la solidarité ouvrière avait réuni bambins et petites filles. Jouets, gâteaux, bonbons avaient été distribués. On essayait, dans cette misère, de faire un peu de joie. Et après la fête enfantine, les « grands », marins et sardinières, avaient dansé toute la nuit. Qui pouvait penser qu'un crime se préparait, dans ces derniers jours de l'année où l'acuité du conflit social lui-même n'empêchait pas la douceur des sentiments familiaux de se manifester, contre cette population si bonne et qui avait montré tant de patience devant toutes les bravades ?

Les derniers jours de l'année furent marqués par une recrudescence d'activité patronale. Tandis que le comité de grève adressait par lettre à tous les industriels une copie du contrat Quéro et leur



demandait d'en discuter loyalement, Béziers, Ollivier et Marlière tentaient des manœuvres obliques. Contremaîtres, commises, employés se rendaient de porte en porte, voyaient les ouvrières les plus chargées de famille, les plus ignorantes, et, contre une petite somme d'argent, cherchaient à leur extorquer leur signature pour la reprise du travail. Ils firent ainsi des dupes. Certaines de ces malheureuses, désabusées par des camarades plus averties, allèrent rendre l'argent.

Le comité de grève dénonça par affiche cette ignominie. Il prit d'autre part la décision de distribuer dix francs à chaque gréviste pour le jour de l'an. Il en coûta 300 000 francs.

Mais pour le patronat ce racolage n'était qu'une manœuvre d'approche. Le grand coup devait être tenté le premier janvier, dans le but de terroriser la population et d'imposer la reprise du travail. Le temps de la pêche du sprat revenait.

Or, le 1^{er} janvier, seize individus à mines patibulaires débarquèrent à Douarnenez. Ils allèrent s'installer, comme par hasard, à l'hôtel de France, le plus cher de la ville, celui où les patrons sardiniens ont coutume de faire leurs fredaines. Dans la matinée même on vit plusieurs de ces individus, dans cet établissement, trinquer avec des patrons, qui payèrent généreusement tournée sur tournée.

Toute la journée, la bande erra en ville, cherchant les « communistes », menaçant,

provoquant, tenant des discours incohérents pour créer des incidents.

Jusqu'au soir, par toute la ville, les seize bandits cherchèrent des querelles. Un autre jour, ces provocations eussent suscité des interventions qui auraient permis de mettre les brigands hors d'état de nuire.

Mais c'était le 1^{er} janvier. Et, dans la rumeur et le mouvement de la ville en fête, les incidents se succédaient sans entraîner de sanction.

Vers six heures du soir, las d'errer par la ville à la recherche de rixes et de bagarres, les bandits se décident à aller à l'hôtel de Bretagne. C'est là que logent les militants parisiens du comité de grève : Lucie Colliard, Simonin, Henriet, Faure-Brac, Charré des jeunesses communistes. L'un des brigands entre, demandant à parler à Henriet. D'autres, la main sur le revolver, vont et viennent sur le trottoir.

L'attentat

Mais, à quelques mètres de l'hôtel de Bretagne, à l'angle des rues Jean-Jaurès et Duguay-Trouin, il y a un petit débit, le café de l'Aurore. Il se trouve que Le Flanchec, en compagnie de son neveu Quigner et de quelques amis, y est entré comme il se dirigeait vers l'hôtel de Bretagne pour aller retrouver ses camarades du comité. Et le maire communiste, qui aime faire résonner sa voix puis-





Industrie sardinière - Fabrication des boîtes, usine Chancerelle

sante, se met, tout en trinquant, à chanter. «C'est Le Flanchec !», se disent les bandits. Ils en ont assez. Ils ne veulent pas attendre plus longtemps. Puisqu'on les a fait venir pour jouer du revolver, c'est le moment.

Ils entrent dans le petit débit qui comprend trois salles et plusieurs issues. Le Flanchec est au fond. Par la porte de la première salle, ouverte, l'un des assassins fait feu. Le Flanchec se lève, marche vers les agresseurs. Nouveaux coups de feu. Cris. Bousculades. L'un de ceux qui n'étaient pas entrés crie à un autre : «Tire ! Mais tire donc dans le tas !». Des passants accourent. Les bandits s'enfuient. Le Flanchec est à terre, sanglant. Son neveu Quigner ne donne plus signe de vie. Il y a plusieurs autres blessés, notamment les marins Stéphan et Garrec. Notre camarade Henriet pénètre dans le débit et se penche sur Le Flanchec. Il n'entend qu'un souffle : «Ne me touche pas ! J'ai mal.»

On donne des ordres pour le transport rapide des blessés à Quimper. Les camarades Henriet, Simonin., Faure-Brac courent vers la poste, car il faut que, par la presse communiste, la classe ouvrière de France soit informée de l'attentat.

Le bureau est à cinquante mètres environ. Pour y parvenir, il faut passer devant l'hôtel de France, repaire commun des assassins et des patrons. Or, quelques maisons plus loin, dans une encoignure, nos camarades, qui passent en courant, reconnaissent Olivier, le plus violent des patrons, qui guette dans l'ombre. Ses deux chiens policiers le gardent.

Mais la nouvelle du crime s'est répandue : «On a tué Le Flanchec !» Hommes, femmes sortent des maisons. Les rues sont noires de monde. Il pleut à torrents. Le spectacle est sinistre. La foule, mue par son sûr instinct, se rue vers l'hôtel de France, la maison commune des patrons et des bandits. Un piquet de gendarmes à pied était venu se ranger devant la façade

de. Il ne put arrêter la poussée de la foule en fureur. La porte fut enfoncée. Les vitres volèrent en éclats et la colère des marins « se passa » sur le mobilier de l'établissement. Les gendarmes comprirent qu'ils ne pouvaient rien. Ils étaient débordés. Leur chef, un commandant, tomba sur les genoux. Henriet le protégea avec humanité.

La colère populaire

Mais la foule augmentait sans cesse. Sous la pluie qui ruisselait sur leurs coiffes blanches, de vieilles sardinières intrépides criaient vengeance. « Il faut aller chez Béziers ! Il faut le brûler dans son château ! ».

Ah ! la tentation était forte d'aller punir immédiatement les patrons assassins ! Mais il fallait alors se résigner à compter de nouvelles victimes et, le len-

BAGARRE DANS UN DE DOUARNEN

Le maire Le Flanchec reçoit une balle dans le cou
Un autre communiste est grièvement blessé d'une balle dans la tête.

Quimper, 1^{er} janvier. — A dix neuf heures ce soir, une dispute a éclaté, dans un débit de Douarnenez, entre un groupe de communistes et de consommateurs sur l'identité desquels on n'est pas actuellement fixé, mais que l'on croit être des étrangers à la localité.

Le ton de la discussion se monta, et bientôt l'on se battit. Des coups de feu furent tirés.

Par qui ? Dans le tumulte on ne s'en rendit pas compte. Le maire Le Flanchec reçut une balle dans le cou et un autre communiste une balle dans la tête.

Quand qu'on s'empresait autour des blessés les gendarmes procédèrent à deux arrestations.

D'après les témoins de la rixe, les communistes n'auraient pas tiré et le fait que

les deux blessés s'appuyèrent à l'appui de cette porte.

La blessure de Le Flanchec est grave; celle de son collègue est plus sérieuse.

Les grévistes, fort nombreux devant l'usine, se mirent à l'habitude des défilés et lapidèrent la foule. Les vitres furent brisées et la gendarmerie fut obligée pour rétablir l'ordre.

Ces incidents ont causé une vive émotion dans la population. Les bruits les plus divers ont couru sur les personnes impliquées et de ses amis.

L'enquête mettra au point dès aujour-

demain, le préfet Desmars eût fait occuper toute la ville par la force armée. Les gendarmes qui s'étaient postés devant l'hôtel sous le commandement de

leur chef, étaient restés calmes sous la poussée de la foule. Mais bientôt un corps de gendarmes à cheval, remontant du quartier des usines, apparut et chargea, sabre au clair. Acte deux fois criminel dans un pareil moment. Les marins, les femmes résistèrent. Cette population bretonne, si douce, est terrible dans sa colère.

On aurait pu la massacrer sur place, elle n'aurait pas fui. Plusieurs gendarmes furent désarmés, d'autres désarçonnés. Le lendemain, on retrouva un cheval qui errait du côté de Ploaré. Les gendarmes, par désir d'éviter une tuerie ou par simple souci de ne pas exposer leur vie, renoncèrent à disperser cette masse d'hommes et de femmes en fureur. Le lendemain, une manifestation grandiose réunissait, à deux heures, les ouvrières et les marins.

Un immense cortège, que les militants surent discipliner, alla huer les patrons devant leurs usines et leurs châteaux et faire retentir à leurs oreilles le cri vengeur : « Assassins ! Assassins ! »

La rixe de Douarnenez et le sac de l'Hôtel

ONZE BRISEURS DE GRÈVE

à la solde de la "Démo-cratie nouvelle"

Et l'on continue à casser

(De notre envoyé spécial)

Douarnenez, 2. — Le chant de l'Internationale emplit l'air. En long cortège, les manifestants suivent les rues de Douarnenez, malgré la pluie qui se plaque aux vêtements, en dépit du vent qui agite les plus rouges des drapeaux avec une violence à laquelle les jongleurs ne résistent que péniblement. Derrière les délégués du parti communiste viennent les femmes, avec leurs coiffes blanches; les jeunes mousmes, en costume de toile tannée; les marins pêcheurs, dont les voix s'élèvent gravement.

Depuis bien des jours, on n'avait vu manifestation aussi suivie. Elle fut organisée au début de l'après-midi, à l'improvvisé, sous les halles, où avait lieu une réunion.

La première, la citoyenne Lucie Col-

d'entre eux s'abandonneront. Après d'autres suivirent.

Le Flanchec, qui était descendu d'un camarade.

L'un des amis d'entre eux, qui avait été blessé, se fit ouvrir une porte, pour qu'un autre tirât des vitres. Des coups de feu furent tirés.

Enfin, la manifestation se dispersa.

Le Flanchec fut blessé par une balle; il était blessé au cou.

Un autre communiste fut blessé à la tête.

Quand qu'on s'empresait autour des blessés les gendarmes procédèrent à deux arrestations.

D'après les témoins de la rixe, les communistes n'auraient pas tiré et le fait que

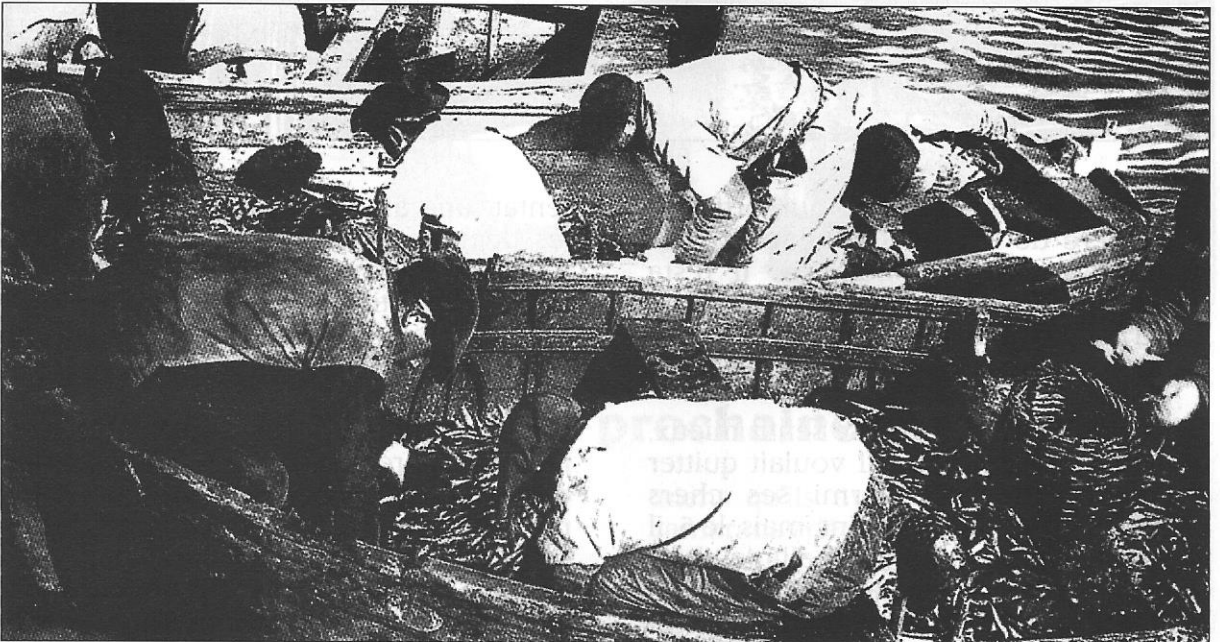
Les coupables seront-ils punis ?

Il est inutile de rappeler l'émotion qui étreignit tous les travailleurs de France à la nouvelle du crime fasciste de Douarnenez. La C.G.T.U., le parti communiste réclamèrent l'inculpation et l'arrestation des vrais coupables, c'est-à-dire des patrons assassins et des protecteurs politiques du repaire de la rue Bonaparte. On arrêta les bandits pris sur le fait. On coffra leur chef, Léon Raynier, qui se trouvait à son poste de commandement de l'hôtel de France au moment de l'assassina. On cueillit quelques autres briseurs de grève dans les jours qui suivirent. Mais le juge d'instruction se garda bien de mettre en prison les Ollivier, les Marlière et les Béziers. Pourtant, le ministre de l'intérieur lui-même les a

accusés. Il est prouvé qu'ils ont payé les assassins.

Plus de deux mois après l'attentat, les confrontations indispensables entre les patrons et leurs meurtriers à gages, entre Ollivier et nos amis qui l'ont vu surveiller l'accomplissement du crime, n'ont pas encore été ordonnées.

... Jamais peut-être la justice bourgeoise, avec plus d'hypocrisie, ne défendit, contre les travailleurs victimes, le crime des riches. Mais les organisations ouvrières, non pas pour exercer une vengeance, mais pour protéger la lutte du mouvement prolétarien, ont décidé de «suivre l'affaire». Le syndicat, les victimes, sont intervenus au procès comme partie civile. Attendons la fin.



Débarquement de la sardine - La pêche est comptée par paniers de 200 et portée aux usines

Les victimes

Le Franchec était tombé atteint d'une balle au cou qui ressortit par le dos. Comment n'est-il pas mort ? Seuls ceux qui ont subi la misère de la guerre et connu le caprice des projectiles meurtriers ne s'en étonneront pas. Le maire communiste de Douarnenez est doué de tempérament le plus robuste. Deux jours après son transfert à l'hôpital de Quimper, il n'inspirait plus d'inquiétude.

La balle n'avait touché ni l'artère carotide, ni l'œsophage, ni la colonne vertébrale, mais elle avait tranché les cordes vocales. Le médecin de Quimper ne se prononça pas. Le Franchec est frappé, pour toute sa vie, d'une double mutilation. Mais bien plus grave est le cas de son neveu Quigner. Ce pauvre garçon, qui est marié et père d'un bébé, était venu à Douarnenez à l'occasion des fêtes. Il



ND. Photo

reçut dans le front une balle qui sortie par le derrière de la tête. Le médecin, à la première visite le condamna. Il resta longtemps dans le coma, puis dans un état d'hébétéude. Par un véritable miracle, il a survécu.

... Le Franchec, dès qu'il se sentit mieux, ne tenait pas en place. Il voulait quitter l'hôpital et revenir parmi ses chers «Douarnenistes». On le retint, mais, le 6, il voulut partir. La population alla le chercher à la gare. Au milieu des vivats, le maire, suspendu par le préfet Desmars et «revolvérisé» par Béziers et consorts, rentra triomphalement dans sa bonne ville. Un flot humain.

Béziers, Ollivier et Marlière, le soir même du 1er janvier, avaient compris qu'ils avaient manqué leur coup. Devant la révolte des marins que, seul, le comité de grève parvint à endiguer, ils avaient pu voir que ces Bretons ne sont pas gens qu'on réduit à merci par la peur.

Le lendemain, l'ardente manifestation que nous avons décrite leur apporta une nouvelle preuve de la ténacité des travailleurs. Pourtant, ils ne voulaient pas encore céder. Quelques jours avant l'at-

tentat, une affiche jésuitique, signée par les députés réactionnaires du Finistère, invitait les sardinières à «écarter les hommes politiques et à s'entendre directement avec les patrons». Le comité de grève y répondit vigoureusement.

Une dernière manœuvre fut tentée. Les industriels firent savoir que, «dans un but d'apaisement», ils rouvriraient leurs usines le 5 janvier. C'était la suprême carte. La discorde était au camp patronal. Les plus compromis dans l'affaire du 1er janvier tremblaient. Le comité de grève eut la riposte prompte. Aussitôt que fut connue la décision relative à la réouverture des usines, il convoqua les grévistes sous les halles à 7 heures du matin, au moment même où aurait dû s'effectuer la reprise du travail. Des équipes de marins surveillaient. Toutes les sardinières, tous les manœuvres, tous les «mousses» vinrent au rendez-vous. Il n'y eut pas une défection.

La grève fut une fois encore acclamée, tandis que le comité, pour mettre les patrons au pied du mur, faisait voter un ordre du jour qui proposait la discussion immédiate sur la base du contrat Quéro entre les industriels et les délégués syndi-

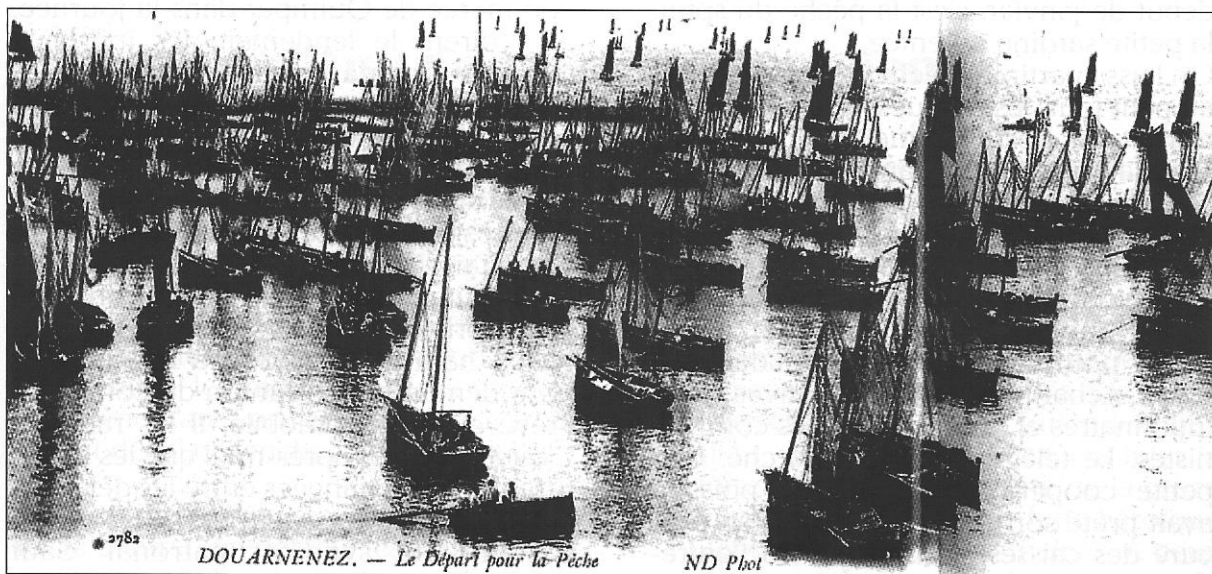
caux appartenant aux usines de Douarnenez.

Les patrons savaient à quoi s'en tenir. Alors il y eut un coup de théâtre. On vit s'avancer et monter sur l'estrade un jeune homme qui dit se nommer Me Feillet, avocat à Quimper. « Je suis un ami de M. Ollivier, dit-il. J'ai qualité pour offrir aux ouvriers la reprise du travail aux prix de 1 francs et 1 fr.50 de l'heure. » Mais les camarades ne se méprirent pas sur le sens de cette intervention : la

reprise du travail était manquée, les patrons capitulaient.

Rendez-vous fut pris, mais auparavant le grand cortège des grévistes alla conspuer les industriels devant chaque usine et préparer encore un peu de travail pour les vitriers.

Et le dénouement se précipita, tandis que, d'heure en heure, grandissait l'affolement des patrons.



La victoire Les luttes prochaines

Après une première conversation avec M^e Feillet, la délégation patronale était venue. Les intraitables capitalistes Ollivier, Marlière et Ramp, enfin vaincus, s'étaient acheminés vers la mairie communiste, objet de toute leur haine, et là, dans le cabinet du juge de paix, humiliant leur orgueil, ils s'étaient rencontrés avec les pauvres manœuvres et les malheureuses sardinières.

Le comité de grève, pour prendre les exploités à leur piège, avait proposé que la négociation eût lieu entre patrons et ouvriers de Douarnenez. Mais, pour chaque point litigieux, les camarades sortaient et venaient se mettre d'accord avec les représentants des organisations centrales. Et cette précaution même était inutile : trempés par la lutte de classe, les délégués, hommes et femmes, savaient tenir tête aux patrons. Ces humbles ouvriers, ces jeunes filles timides sen-

taient qu'ils avaient derrière eux 3000 camarades décidés à lutter jusqu'à la victoire, 4000 marins incapables d'une lâche défaillance et toute la France prolétarienne. « Je ne les reconnais plus », dit un des patrons.

Pourtant les délégués patronaux ne cédèrent pas tout de suite. Ils n'acceptaient pas, disaient-ils, de s'engager par contrat à ne point renvoyer un ouvrier ou une ouvrière par action syndicale.

Dans la nuit, en complet désordre d'esprit, tout le syndicat patronal se réunit. Après une discussion orageuse, la majorité désavouait le bureau qui avait conduit la négociation. Celui-ci démissionna. Ces messieurs désignèrent un nouveau secrétaire, M. Guy. Ils firent apposer, dans la nuit, une affiche qui signifiait le refus de reconnaître le droit syndical et la volonté de continuer la lutte.

Le comité de grève achète le poisson

Mais deux faits nouveaux allaient bientôt précipiter la défaite patronale. Jusqu'à la fin de l'année, on avait eu à Douarnenez un temps affreux. Pluies torrentielles, tempêtes. Mais voilà que le ciel redevenait beau. Le soir de cette mémorable journée du 5 janvier, la lune, dans sa force, resplendissait sur la baie, dont ses rayons, suivant l'image de l'antique poétesse, fleurissaient les flots. La lune, au début de janvier, c'est la pêche du sprat, la petite sardine argentée.

On laissa partir les pêcheurs, mais quand, au petit jour, les barques, une à une, rentrèrent au port, les marins, occupés à faire sauter de leurs grands filets bruns les petits poissons d'argent, purent voir sur le quai les « meneurs » qui n'avaient pas beaucoup dormi. Le comité de grève achetait le poisson ! Ce fut le camarade Faure-Brac qui dirigea l'opération.

Achat pour la consommation des grévistes. Achat pour les coopératives révolutionnaires et les municipalités communistes. Le télégraphe avait marché. Une petite coopérative d'achat de poisson avait prêté son concours. On s'était procuré des caisses. Sans doute une entreprise pareille n'aurait pu être réalisée sans de grosses difficultés et de fortes pertes. Les municipalités communistes,

les coopératives qui, comme la bellevil-loise, avaient accepté d'enthousiasme, n'auraient pas pu facilement improviser les services nécessaires. Mais il fallait agir, porter le coup décisif.

Le patronat comprit bien toute la portée du geste accompli et ses derniers espoirs s'envolèrent. Et puis, les industriels complices de l'assassinat furent pressés qu'un côté, M. Desmars réunit la chambre de commerce de Quimper dans la journée, et – dirent le lendemain les journaux locaux – il parla un tel langage que les patrons sardiniers résolurent de signer le contrat. Qu'est-ce à dire ? Evidemment M. Desmars proposa à Béziers et aux autres un marché. « Terminez cette grève. Délivrez-nous de ce cauchemar, sinon je vous fais inculper immédiatement de complicité d'assassinat ». Les patrons sanglants prirent peur. Leur avocat téléphona en hâte à la mairie de Douarnenez pour demander la réunion du comité de grève et, en automobile, il les ramena. C'est à la fin de l'après-midi que les signatures furent échangées entre les délégués des deux syndicats ouvriers et les représentants du syndicat patronal. Sauf quelques modifications peu importantes, tout le contrat fut accepté.

Tandis que s'échangeaient les signatures,



Me Feillet s'approcha de Daniel Renoult et lui dit : « Monsieur, vous comprenez combien cette situation est douloureuse pour certains : je vous en prie, ménagez l'amour-propre des patrons ! ». On lui répondit par un sourire : il y a des moments où il fait bon vivre !

Tour à tour, Lucie Colliard, Faure-Brac, Charré, des jeunesses, Gauthier, député de la Seine-inférieure, Boville et Daniel Renoult, dirent leur joie profonde en adjurant les grévistes de rester unis dans

les syndicats unitaires et dans le parti. Puis, Garchery, député de Paris, faisant avancer Le Flanchec, lut une lettre adressée par celui-ci à la population et, au nom de toutes les ouvrières, de tous les ouvriers de Douarnenez, il embrassa le vaillant camarade redevenu maire de la ville.

L'émotion fut longue à se calmer. Enfin, avec une ferveur presque religieuse, 5000 voix chantèrent tous les couplets de l'internationale.

Un triomphe prolétarien

Lorsque enfin le contrat fut signé, la nouvelle en fut propagée en ville au son du tambour. La foule envahit les rues : « Ils ont signé ! Ils ont signé ! » criait-on. « Vive le comité de grève ! Vive Le Flanchec ! ».

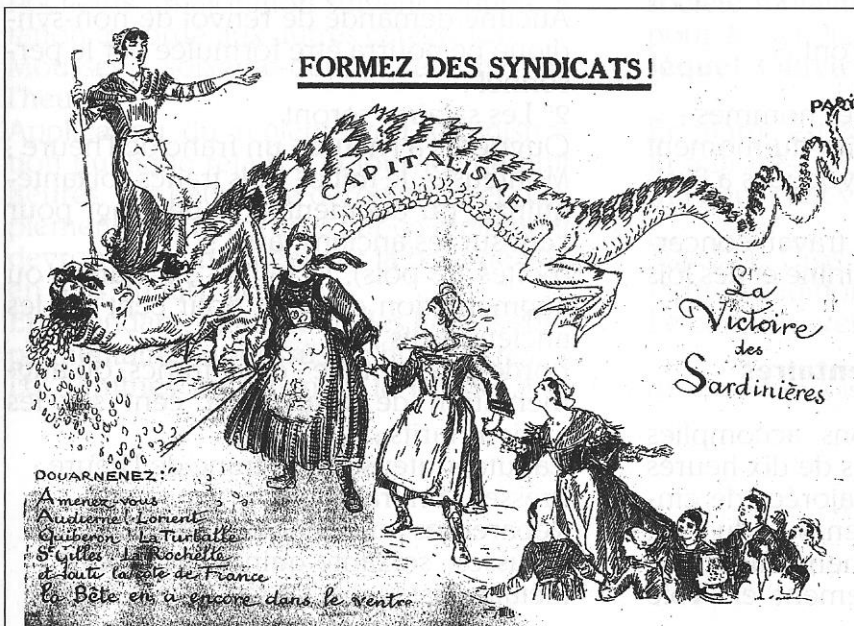
A 8 h 30, plus de 5000 personnes se pressaient sous les halles. Une ovation formidable salua les membres du comité de grève montant sur l'estrade, où se trouvaient déjà Le Flanchec et Le Cossec.

Dans un silence impressionnant, Simonin lut le contrat, en détailla les clauses. Aux moments où il arrivait aux articles où la victoire ouvrière s'inscrivait le plus nettement, des vagues agitaient la foule. Enfin, il dit : « Ils ont signé, les signatures sont là » ; et il montrait l'endroit où les paraphe des usiniers vaincus s'étaient inscrits. Ce fut une tempête, un tonner de

bravos ; on eût dit une de ces vieilles scènes de l'histoire où, sous le porche des maisons communes, tandis que sonnaient les cloches du beffroi, on tendait à la foule la charte arrachée au seigneur par la révolte populaire.

Les camarades délégués avaient péremptoirement déclaré aux patrons que le travail ne serait repris que le surlendemain ; il fallait consacrer une journée à fêter la victoire. Elle fut belle, la fête de la grève triomphante et digne de la lutte héroïque soutenue pendant sept semaines. A deux heures et demie, le lendemain, la concentration commença sous les halles.

Le cortège comprenait bien dix mille personnes. L'itinéraire habituel fut changé. Généreux, les travailleurs évitèrent de passer devant les usines et il n'y eut pas un cri, pas un geste pour gâter cet ensemble de dignité et de force.



Encore une fois, Lucie Colliard, Simonin, Tillon, Gauthier célébrèrent la victoire. Une dernière fois, du haut de l'esplanade d'où l'on domine la ville, ses usines, son port, marins et sardinières, unis dans le triomphe comme ils l'avaient été dans la lutte, chantèrent l'internationale.

Et le soir, on dansa !